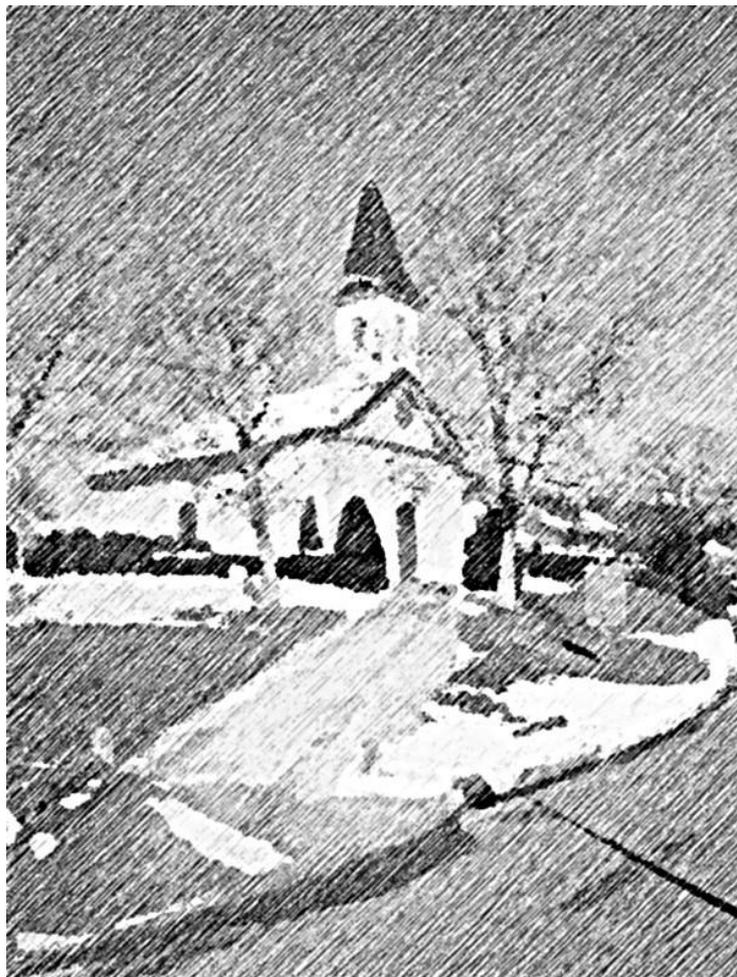




Le Bois-Fumant Gazette de Bursinel



Numéro 10



Quoi de Neuf :



L'arrivée de Laurent Crampon, nouveau Municipal dès septembre 2018, en remplacement de Catherine Michel, Municipale sortante.

M. Crampon, Valaisan et Normand, papa de cinq enfants et marié à Ekaterina.

Par un heureux hasard, il s'est installé avec son épouse et sa plus jeune fille dans la cour des miracles, depuis plus de trois ans à Bursinel, il est tombé en amour pour ce beau village qui associe tranquillité, proximité et convivialité.

Après avoir dirigé des magasins d'optiques dans le Valais durant une vingtaine d'année, il a orienté son activité professionnelle vers le coaching en entreprise et privé.

Il est attaché aux valeurs telles que la convivialité, l'authenticité, la simplicité et la responsabilité. Il retrouve ces valeurs au sein même de la municipalité ce qui le motive à servir sa commune. Il aura plaisir à vous croiser dans le village et pourquoi pas échanger devant un café ?



« La Municipalité à votre écoute »

Venez à la rencontre de la Municipalité pour poser vos questions ou émettre vos remarques les lundis suivants :

- ✓ **4 mars**
- ✓ **3 juin**
- ✓ **2 septembre**
- ✓ **4 novembre**

de **18h00 à 19h30** lors de sa séance hebdomadaire.

Le secrétariat communal demeure, bien entendu, à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.



Nous vous rappelons que 25 billets sont disponibles, pour un spectacle à choix à **l'Usine à Gaz** à Nyon, merci de vous adresser au secrétariat.

D'autre part, des **cartes journalières CFF** sont à disposition auprès de l'Office du tourisme à Rolle ☎ 021 825 15 35, pour le prix de Fr. 42.- la semaine et Fr. 45.- le week-end. A réserver à l'avance car ces cartes sont très demandées.



Conseil général, prochaines dates 2019 :

- **Mercredi 27 mars**
- **Mercredi 19 juin**
- **Jeudi 31 octobre**
- **Jeudi 12 décembre**

Nous invitons les nouveaux habitants à rejoindre le Conseil général. Une façon de participer activement à la vie de la commune, de s'informer de ce qui s'y passe et aussi de faire plus ample connaissance avec la population. En cas d'intérêt, merci de vous adresser au Président du Conseil, Monsieur Yan Muller au ☎ 078 684 00 59 ou par email yanmuller@gmail.com ou conseilgeneral@bursinel.ch.

Manifestations :

- ✚ **Fête au village** : Samedi 29 juin
- ✚ **Fête nationale** : 1^{er} août à Dully
- ✚ **Les Sangliers** : samedi 2 novembre
- ✚ **Noël des Aînés** : 5 décembre à la Maison de commune

(Un tout-ménage est à chaque fois envoyé en temps utile)

Naissances :

Nous accueillons et félicitons les heureux parents de:

- ✓ **10.09.2018 Chloé Schlegel**
- ✓ **22.11.2018 Olivia Strebel**
- ✓ **04.12.2018 Alexander Palugyai**

Décès :

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de :

- ❖ **Madame Lucette Verbecke**

Le saviez-vous:

Le bar à café chez Manu a été repris par Mme Silvia Fernandes et ceci dès le 03.12.2018, il a été rebaptisé la Du-Sinel, il fait toujours office de poste et d'épicerie-boulangerie, horaires du **lundi au vendredi** de 06h45 à 12h15 – 13h15 à 18h00, le **samedi et dimanche** de 07h30 à 12h30.

La Municipalité souhaite plein succès à Mme Fernandes et encourage ses habitants à aller y faire un tour. Elle remercie chaleureusement, Paulette et Cristina, qui ont œuvré pendant de nombreuses années afin de rendre cet endroit convivial.



EMONDAGE DES HAIES DES ARBRES

Comme indiqué dans la FAO chaque année, les haies en bordure des routes et chemins publics doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. B et 10 du Règlement d'application du 19.01.1994 de la Loi du 10.12.1991 sur les routes.

Emondage des haies

- a) à la limite de la propriété
- b) à une hauteur maximale de 0,60 m lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas

Elagage des arbres

- a) au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur
- b) au bord des trottoirs : à 2,5 m de hauteur et à la limite de la propriété

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, dernier délai **le 31 juillet 2019**, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon l'art. 15 du règlement précité.

Les dispositions de la Loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Rappel

Selon l'art. 38 du code rural, la hauteur de la haie vive séparant deux fonds ne peut, sans le consentement du propriétaire voisin, dépasser 2 m ou 1,50 m si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

Déchets :

« Le tri par couleur du verre est-il vraiment judicieux ? »

Le tri par couleur est indispensable pour pouvoir produire de nouvelles bouteilles à partir de tessons. La production de bouteilles blanches et brunes ne tolère aucun tesson d'une autre couleur. La production de bouteilles vertes est un peu moins exigeante. Les bouteilles de certains tons de vert peuvent également être produites à partir de verre non trié. C'est pour cette raison que les bouteilles d'une autre couleur que le brun ou le blanc doivent être mises dans le compartiment du verre vert.

Collecte des capsules à café Nespresso

Avec le nouveau sac de recyclage gratuit de Nespresso, vous pouvez tout simplement déposer vos capsules Nespresso usagées dans le compartiment annexe de votre boîte aux lettres – du lundi au vendredi, sans commande préalable. Votre facteur les ramasse ensuite pendant sa prochaine tournée de distribution.

<https://www.post.ch/fr/notre-profil/actualites/poste/un-geste-utile-avec-recycling-at-home-de-nespresso>

« Les bouteilles à boissons en PET recyclées ne peuvent servir qu'à fabriquer des produits de moindre qualité »

Faux ! Les bouteilles à boissons en PET collectées sont utilisées à 63% pour devenir ce qu'elles ont déjà été : de la matière première pour produire de nouvelles bouteilles à boissons en PET. Il est ainsi possible de réaliser un cycle de recyclage des bouteilles fermé en Suisse. Le reste des matériaux collectés est utilisé sur les marchés secondaires, par exemple comme matériau d'emballage, textile ou matériau de remplissage (source : PET-Recycling Schweiz).

VELAFRICA : recyclage de vélos & export en Afrique

Dans les régions d'Afrique rurale, les déplacements sont difficiles et les transports chers et peu nombreux. Un vélo peut changer la vie d'un enfant, d'une famille, de tout un village. Les vélos venant de Suisse facilitent aux Africains l'accès à l'éducation, aux soins médicaux et leur ouvrent des opportunités économiques. VELAFRICA compte plus de 450 points de collecte dans notre pays. Si votre Commune souhaite soutenir cette association suisse en organisant une collecte de vélos, rendez-vous sur leur site:

[Http://velafrica.ch/fr](http://velafrica.ch/fr)

Toutes ses informations sont tirées du journal Sadec'ouverte, lettre d'information n°11.

Restes d'aliments sur la voie publique

Plusieurs propriétaires de chiens ont constaté, depuis un certain temps, que des aliments tels que pain, œufs, restes de carcasse etc... sont déposés le long du chemin du Stand (Voies CFF) et aux environs de la déchetterie.

Ces dépôts sont certainement effectués par des personnes bien intentionnées jugeant utile d'en faire profiter les animaux sauvages.

Cependant, cela crée des problèmes aux propriétaires de chiens, qui doivent s'assurer que leurs canidés ne mangent pas ces aliments qui peuvent être avariés.

Il est stipulé selon l'art. 78.4 du Règlement de police communal « Il est notamment interdit de jeter ou de laisser en un lieu où elles peuvent exercer un effet nocif, des matières ou des substances insalubres, sales, malodorantes à la santé, tels que des déchets d'aliments, etc... »

A l'avenir, merci de respecter celui-ci !



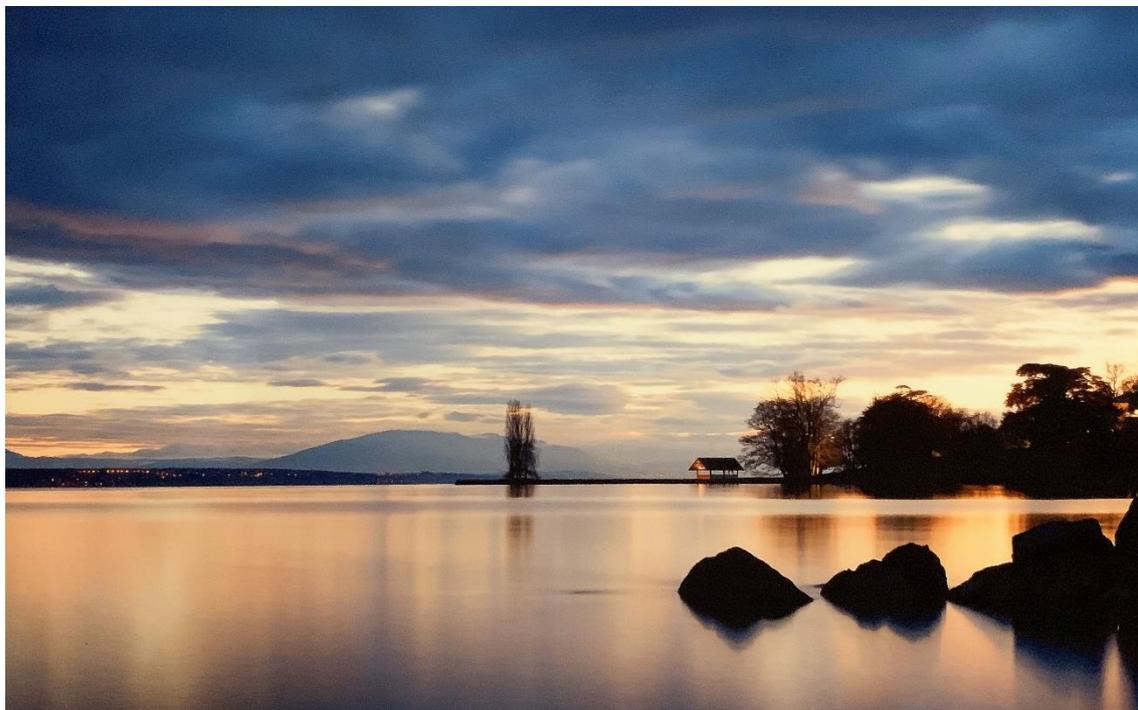
Réparer plutôt que jeter

Qu'y a-t-il de plus écologique et de plus économique que de recycler ses déchets ? Ne pas en produire ! Nous pouvons tous contribuer à cet effort en réparant nos biens de consommation plutôt qu'en les jetant. Le site www.reparateurs.ch fait d'une pierre deux coups : il ne se contente pas de sensibiliser les consommatrices et consommateurs à la tendance actuelle de réparation des objets du quotidien, mais incite également les entreprises à proposer, ou du moins à réactiver des services de réparation, offrant de belles retombées pour l'économie locale. Le site www.reparateurs.ch est soutenu par de très nombreux cantons suisses.

Toutes ses informations sont tirées du journal Sadec'ouverte, lettre d'information n°12.

Résultat du concours photos 2018

1^{er} prix : décerné à Mme Anne Binz



2^{ème} prix : décerné à M. Patrick Tièche



3^{ème} prix : décerné à Mme Katerina Libanska Wehrle



Nous adressons nos plus vives félicitations aux heureux gagnants et remercions, par la même occasion, toutes les personnes qui ont participé à notre concours.



Marché de Noël 2018

Remerciements aux personnes qui ont organisé cette jolie manifestation, permettant ainsi de faire vivre notre village en offrant aux habitants l'occasion de se rencontrer.



Jacasseries

Les hommes ont, à leur disposition, des rivières, des fleuves, des lacs, des mers, des océans pour se désaltérer, se nourrir, naviguer, découvrir et conquérir le vaste monde ou tout simplement pour la beauté des paysages.

Nous, les corvidés de Bursinel, pas de rivières furieuses, de fleuves au long court, de vastes océans, seulement des ruisseaux, des étangs, quelques gouilles ou biotopes pour s'y abreuver, y faire un brin de toilette, s'y rafraîchir par temps caniculaire et s'y tremper les pattes parfois juste pour le plaisir.

Ces ruisseaux modestes sont joliment dénommés :

Le Fossy, dont l'eau provient du sous-sol de parcelles sises au sud du village de Bursins, s'insinue sous l'autoroute puis se faufile encore sous les voies du chemin de fer pour apparaître enfin à l'est du bois du Château et là, il cascade joyeusement au printemps, s'assèche souvent durant l'été, reprend un peu de vigueur aux pluies de l'automne et s'en va tranquillement vers Dully en emmenant, au passage, un ru provenant de la source du Château qui, lui, ne souffre pas des aléas de la météo.

Ensemble, ils se noient dans la Dullive, qui elle, naît à l'étang de Luins, coule sans grands heurts jusqu'au lac. Dans les bois de la Lignière, elle est rejointe par le Lavasson, qui tout en sinuosités, vient de Gland.

Toutes ces rivières miniatures finiront, après un long périple, à la mer, en doses homéopathiques, mais elles y arriveront et c'est ça l'essentiel.

Il y a aussi le Flon de Vincy, qui s'extirpe des flancs du Molard, frôle le village de Gilly puis caracole à l'est du territoire de Bursinel, fait fi et de l'autoroute et des voies de chemin de fer, traverse la propriété de Beaulieu tout en saluant au passage la campagne de l'Oujonnet, franchi la route cantonale et enfin arrive libre au lac. Son débit peut être important et il lui arrive même de déborder, de mettre en péril une station de pompage de relevage. Une fois calmé, il faut absolument le longer lorsque bordé de primevères, d'anémones, de pervenches, embaumé par l'ail des ours et sonorisé par le chant de mes congénères, il est heureux d'annoncer la venue du printemps. Il arrivera lui aussi, vaille que vaille, à la mer.

La propriété d'Oujonnet nous offre, elle aussi, la possibilité d'une halte rafraîchissante, elle s'appelle le Fossé et bien que ce nom évoque plus la terre que l'eau, elle y coule fraîche et cascadante. Le ruisselet du Lignage participe également à notre survie, j'y ai même croisé un joli renard roux mais notre jacasserie a été brève voire inexistante ! Le dessous de mes plumes aurait pu l'intéresser !

Et pour finir le Merdasson, qui s'enfuit de la combe de Bursins, passe par le Vernay et finit par se perdre, lui aussi, dans la Dullive.

Ah ! tous ces ruisselets font notre bonheur à nous la gent ailée et assurent notre existence, alors passants, qui passez, prenez-y garde, ce sont de vrais trésors.

Pica – Pica

Le coin à réflexion :

L'utilité des emmerdeurs

Un parasite qui vaut plus cher que de l'or, avouez qu'il y a de quoi réfléchir.

À vrai dire, sur notre planète, un grand nombre d'êtres vivants sont des parasites. La plupart vivent tranquillement aux dépens de leurs hôtes sans leur nuire ou juste un peu.

Je crois qu'on en connaît tous un ou deux autour de nous...

Mais comme dans le cas du Cordy ceps (genre de champignons entomopathogènes qui infecte des insectes, ou araignées aussi d'autres champignons), cette cohabitation est parfois plus positive qu'elle n'en a l'air. Une étude récente chez les fourmis a montré, par exemple, qu'il y avait au sein d'une colonie certains individus qui ne font littéralement rien.

Enfin rien, pas exactement : ils *nuisent*. En se mettant en travers de la route d'autres fourmis qui portent un fardeau, en les empêchant de passer, en les regardant travailler sans contribuer à leur effort, etc.

Vu comme ça, on pourrait penser que les autres rêvent de s'en débarrasser. Qu'elles vont organiser une révolte contre les « feignasses ». Mais la nature, vous allez voir, est d'un raffinement plus subtil.

Ces fourmis qui ne font rien, qui gênent leurs comparses, ne sont pas là par hasard : par leur comportement, elles obligent les « travailleuses » à mieux travailler encore, à imaginer des solutions de contournement lorsqu'elles leur barrent le passage, à avoir des « idées » nouvelles, etc.

En un mot, la présence de ces fourmis gênantes force les autres à devenir *meilleures*...

La prochaine fois que vous en croisez un dans votre entourage, demandez-vous : Est-ce que cet « emmerdeur » n'a pas, lui aussi, son utilité ?

(Gabriel Combris)



Juste pour rire :

Un gendarme fait stopper un automobiliste.

- Vous n'aviez pas vu le feu rouge ?
- Si, c'est vous que je n'avais pas vu !



Charade :

Mon premier est un animal que l'on dit voleur,
Mon second est un outil qui coupe le bois,
Mon troisième est une négation,
Mon tout est aimé par les enfants en été.

(Réponse en dernière page)



Pensée du jour :

Il n'existe pas de meilleur exercice pour le cœur que de se pencher pour aider quelqu'un à se relever.

(John A. Holmes)

Horaires de l'administration :

Secrétariat communal : Mme Christiane Gerber, secrétaire municipale

Tél : 021 824 11 72

Fax : 021 824 16 44

Rte du Village 30 - 1195 Bursinel

E-mail : administration@bursinel.ch

Horaire : Lundi de 15h30 à 17h30 – jeudi matin de 08h30 à 11h30

Contrôle des habitants : Mme Elisabeth Marty

Tél : 021 824 26 94

Fax : 021 824 16 44

Rte du Village 30 - 1195 Bursinel

E-mail : controle.habitants@bursinel.ch

Mercredi : 07h30 à 11h30 - **Jeudi** : 13h30 à 18h30 - **vendredi** : 08h00 à 11h45
(ou sur rendez-vous en dehors de ces heures)

Bourse Communale : Mme Marylène Strauss

Tél : 021 824 26 92

Fax : 021 824 16 44

Rte du Village 30 – 1195 Bursinel

E-mail : bourse@bursinel.ch

Horaire : Mardi de 08H00 à 11H30 - 14H00 à 17H00

Jeudi de 08H00 à 11H30

Pour info :

La déchetterie intercommunale est ouverte aux habitants de Bursinel et Dully uniquement selon l'horaire d'ouverture suivant :

Horaire d'été :

Mardi et jeudi de 16H00 à 18H00

et samedi de 09H30 à 11H30 et de 13h30 à 16h30.

Horaire d'hiver :

Mardi et jeudi de 16H00 à 17H00

et samedi de 09H30 à 11H30 et de 13h30 à 16h30.

MERCI DE VENIR 10 MINUTES AVANT LA FERMETURE

Responsable: M. Asani Seza (Tél. 079-688-99-73)

Un dépliant est à votre disposition au Secrétariat communal, dans lequel vous trouverez tous les renseignements sur les déchets qui peuvent être acheminés à la déchetterie (visible également sur le site internet) « piscine »